



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 79745

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le référé rendu public, le 21 avril 2015, par la Cour des comptes, concernant le pilotage et le suivi des allègements généraux de cotisations sociales patronales sur les bas salaires, en tant qu'instruments de la politique de l'emploi. La Cour estime qu'il faut compléter l'annexe 5 du projet de loi de financement de la sécurité sociale par une analyse rétrospective du coût des allègements généraux de cotisations sociales et mieux étayer la prévision de coût pour l'année à venir au regard des dispositions applicables et des paramètres macroéconomiques. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79745

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3746

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)